



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 février 2012

APRR a annoncé la distribution le 17 février prochain d'un dividende exceptionnel de 9,14 euros par action qui sera intégralement affecté au remboursement de la dette contractée par Eiffarie (filiale commune d'Eiffage et de fonds gérés par Macquarie) pour l'acquisition d'APRR en février 2006.

